

DURBAN 2

Cacophonie, stigmatisation, révision et censure

Malka Marcovich

Historienne, auteur de *Les Nations désUnies*, éd. Jacob Duvernet, 2008.

A trois mois de la Conférence d'examen de la Conférence mondiale contre le racisme (dite Durban 2)¹, les fractures politiques, les analyses, les tensions entre différents courants – qui s'illustrent par la cacophonie et la violence de nombre de déclarations² – sont sans précédent dans la « guerre des mots » qui se cristallise de plus en plus aujourd'hui hors de l'espace des négociations. D'un côté, certains cherchent à sauver coûte que coûte l'image d'une communauté internationale ouverte au dialogue, qui serait incarnée par l'institution onusienne prétendument toujours garante des droits universels. D'autres au contraire considèrent que cautionner le processus de Durban 2, c'est d'ores et déjà entériner les dérives institutionnelles qui n'ont cessé de s'aggraver depuis sept ans, qui portent notamment atteinte à la liberté d'expression, remettent en question les droits des femmes et inscrivent l'Etat d'Israël comme le marqueur emblématique du racisme dans le monde³. Parmi ceux qui s'inquiètent des possibles dérives antisémites, on en trouve qui témoignent d'une foi inconditionnelle dans les négociations, et notamment dans le rôle providentiel du Président Nicolas Sarkozy qui n'a cessé de clamer depuis son élection son amitié pour les Juifs et Israël. La plupart des organisations juives dans le monde veulent y croire. Par la magie des promesses et des déclarations d'amour, le Chef de l'Etat français se hisse à une dimension quasi mystique et nombreux sont ceux – en particulier au France ou aux USA⁴ – qui

voit en lui une sorte de talisman contre l'antisémitisme, qui pourra œuvrer à l'avènement de la paix et du « dialogue entre les peuples et civilisations »⁵. Concernant Durban, la nouvelle⁶ politique de la France ne semble pas particulièrement protéger des attaques dont les organisations juives et/ou laïques demeurent la cible, certaines ONG ou pays⁷ faisant circuler une rumeur persistante depuis 2001 qui affirme que les premières (ainsi que le retrait des USA et d'Israël alors), constituent un obstacle à la dynamique du mouvement antiraciste mondial⁸ et que, tout comme naguère, ce sont les mêmes qui continuent d'exercer des pressions aujourd'hui afin d'entraver la concorde universelle contre le racisme.

Les individus et ONG qui soutiennent le Canada et Israël (qui ont d'ores et déjà décidé de ne pas cautionner Durban 2 et de ne pas y participer) ou qui saluent les questionnements d'autres pays comme le Danemark ou les USA (qui n'ont pas encore pris de décision finale), sont considérés comme des faiseurs de conflits et extrémistes dangereux...

A partir de septembre 2008, le Haut Commissariat aux droits de l'homme s'implique dans les débats, et développe une stratégie offensive envers les pays qui grippent la mécanique consensuelle de la promesse antiraciste future⁹. Cela passe par la réécriture des événements qui se sont déroulés en 2001, par la diffusion de communiqués de presse taçant vertement les journalistes¹⁰ qui usent de leur liberté d'expression critique, et par la stigmatisation de ceux qui prônent le retrait des négociations.

Genèse des concessions européennes

Le 22 novembre 2006, la troisième Commission de l'Assemblée Générale, en charge des Affaires sociales culturelles et humanitaires, adopte une résolution¹¹ qui demande l'organisation d'une conférence en 2009 pour examiner la « mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ». Les Etats-Unis et Israël qui s'étaient retirés de la conférence mondiale en 2001 votent contre cette résolution. L'Australie, les Îles Marshall, le Palaos et le Canada s'abstiennent. En effet, le Canada qui était resté jusqu'à la fin du processus, avait émis des réserves sur le document final à cause de la focalisation unique et persistante de plusieurs paragraphes concernant le conflit israélo-palestinien. L'Union Européenne pour sa part est favorable à la résolution et ne voit guère matière à s'inquiéter. Depuis 2001, elle tire gloire du fait que grâce à sa présence jusqu'au bout des négociations et à la ténacité du Ministre des affaires étrangères belge Louis Michel qui présidait alors l'Union Européenne, la Déclaration et le Programme d'action gouvernemental ont pu être débarassés de ce que l'on appelait allusivement alors « le langage de haine »¹². Mais

cela n'empêcha nullement le fait qu'Israël soit le seul pays cité dans plusieurs paragraphes, comme menant une politique raciste. Le maintien de ces dispositions fut le fruit d'un accord conclu entre l'UE et l'Organisation de la conférence islamique (l'OCI). En échange de cette mention, l'OCI accepta que l'on fasse référence à la mémoire de l'holocauste et à l'antisémitisme¹³. Mais lors de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action, l'organisation islamique a tenu toutefois à préciser ce qu'elle entendait par ces termes. La « référence à l'Holocauste » ne concernait que l'Europe, « les peuples et pays extérieurs à l'Europe [n'étaient] en rien responsables ». De plus, l'antisémitisme se référait « aux Arabes qui constituent la majorité écrasante des Sémites. »¹⁴

Au loup au loup

Après les nouvelles résolutions adoptées quelques jours plus tard au CDH¹⁵, la nouvelle va se répandre comme une traînée de poudre. Un vent de frayeur et d'horreur se répand, les premiers mois de 2007, dans les milieux juifs ou anti-racistes qui avaient pris ouvertement position contre les événements de 2001. Le mot Durban revêt soudain une charge tragique. Tous gardent en mémoire les récits de ceux qui sont revenus traumatisés et ont témoigné des violences antisémites qui s'étaient déroulés dans le Forum des ONG et dans les manifestations en marge de la conférence¹⁶. Ce vent de panique pousse les organisations juives et les personnes de bonne volonté, qui n'ont guère suivi l'évolution des discussions et des réformes au sein de l'institution onusienne, à mobiliser toute leur énergie pour rechercher des financements et se préparer au pire¹⁷. Le mot Durban se charge alors d'une dimension quasi magique et véhicule une multitude de fantasmes... Se tenir prêts, être présent coûte que coûte, afin de pouvoir influencer et prévenir le cauchemar annoncé. Durant cette période qui va de janvier 2007 à l'automne 2008, alors que l'on ne sait pratiquement rien du contenu du texte qui sera négocié en 2009, la majorité continue de se focaliser uniquement sur la date fatidique, sans se préoccuper le moins du monde de ce qui se déroule au même moment au sein même des Nations Unies, où le langage et les outrances dépassent tout ce que l'on avait pu entendre en 2001, et qui témoigne un peu plus chaque jour des compromissions ou des échecs diplomatiques de la majorité des démocraties à la dérive¹⁸. En France, la secrétaire d'Etat aux droits de l'homme et le Président cherchent à apaiser les effrayés de Durban 2. La France ne laissera jamais franchir les lignes rouges répète-t-on à l'usure¹⁹. Encore eut-il fallu que ces fameuses lignes rouges fussent définies ! Pour ceux qui insistent pour connaître la teneur de ces fameuses lignes rouges, il sera finalement répondu qu'il s'agit de choisir un endroit sécurisant pour la conférence, de préférence dans un

des sièges de l'ONU, et empêcher la tenue d'un forum des ONG. Lorsqu'en mai 2008, il est décidé que la conférence se déroule à Genève, les partisans de la négociation y voient une victoire diplomatique. Ils ne semblent pas en revanche particulièrement préoccupés du fait que lors de la même session du comité préparatoire, il a été décidé par consensus que toutes les ONG présentes en 2001 – y compris celles qui distribuaient les pamphlets antisémites, diffusaient les protocoles des sages de Sion etc... – seraient automatiquement accrédités pour la conférence de 2009.

Au commencement était la Libye

Tandis que la machine à broyer les droits universels avance imperturbablement et avec une rapidité déroutante dans les différentes instances onusiennes, la préparation pour Durban 2, se met en place lentement mais sûrement. A tel point que lorsque l'ambassadrice libyenne, Najat Al-Hajjaji, celle-là même qui avait tant fait scandale lors de la présidence de la Commission des droits de l'homme en 2003, est élue en août 2007 pour présider le Comité préparatoire, et que l'Iran et Cuba accèdent à la vice présidence, pratiquement personne ne semble s'en offusquer. Il faut dire que depuis le feuillet de l'été 2007 qui a vu la libération « des infirmières bulgares et du médecin palestinien »²⁰, par lequel était lancée la nouvelle politique internationale de la France, la Libye a repris sa place dans le chœur des nations et a même été élue au Conseil de sécurité pour deux ans. La France a également accepté le consensus pour la désignation de l'ensemble des membres du Comité préparatoire où figure la République islamique d'Iran. La « première » ligne rouge a bel et bien été franchie mais les pays de l'UE continuent d'accepter le jeu²¹. La recherche de dialogue, la diplomatie pour parvenir au consensus terrasseront à n'en pas douter les ardeurs antisémites iraniennes ! Le projet politique libyen se pare de ses nouveaux habits de pays fréquentables puis amis que le chef de l'Etat français va recevoir en grandes pompes deux mois plus tard en France.

Najat Al-Hajjaji est une remarquable présidente. Elle sait mener son monde, avec autorité, pour parvenir à chaque étape au Consensus. Le consensus, mot sésame s'il en est, permet de dresser pas à pas la diplomatie de façade, indispensable décor qui possède la vertu de camoufler la capitulation des démocraties et la poussée des régimes « totalitaires ».

Pas un mot de trop, rien de substantiel, réunions à huis clos dès lors qu'une opposition apparaît.²² Tout est propre et bien ordonné. La stratégie de l'ambassadrice libyenne est remarquable. L'ONG *Institute for Human Rights and the Holocaust* qui ose utiliser le raccourci « Durban 2 » est coupée dans son intervention pour crime de « lèse formulation » par l'Afrique du Sud, la Palestine et la pré-

sidente car elle n'a pas dit Conférence d'examen de Durban. L'Égypte va jusqu'à parler de « Durbanophobie ».

La salle de conférence est incroyablement vide. Les ONG sont en réalité très peu mobilisées pour cet événement tant attendu, sauf quelques ONG juives²³ qui, tout en s'inquiétant du futur, se satisfont de l'inclusion et de la défense par l'UE de « la mémoire de l'holocauste » et du terme antisémitisme.²⁴ Une seule organisation féministe prend position contre les dérives à l'œuvre dans le processus de Durban 2²⁵. Et les trois grandes ONG – Amnesty International, Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et Human Rights Watch sont quasi absentes des débats²⁶. Est-ce pour ne pas ainsi donner trop de crédit à cette conférence, ou bien craignent-elles d'être mêlées de près ou de loin aux dérives qui déjà commencent à s'opérer au sein de la communauté des ONG en marge des réunions officielles ? En effet, une quarantaine d'ONG réclament à corps et à cris l'organisation d'un forum des ONG. Parmi elles, on trouve des organisations qui se sont illustrées déjà par leurs actions violentes et leurs propos haineux et antisémites, telles Eaford²⁷ ou Badil. Mais parmi la liste des signataires, on trouve des organisations respectées telles qu'Imadr (International movement against discrimination and racism), une organisation basée au Japon, engagée sur les discriminations que subissent les minorités en Asie, notamment les Daliths en Inde, ainsi que ENAR (European network against racism), soutenue par la commission européenne, qui regroupe le plus grand réseau d'associations antiracistes d'Europe. Lors d'une réunion du Sous comité des ONG dirigé par le MRAP et Interfaith International²⁸, son représentant à Genève Charles Grave nie l'antisémitisme de 2001 et déclare qu'il « n'y aura aucune garantie qu'un forum des ONG soit sémitique ou antisémite ». Et le chantré du dialogue interreligieux ne bronche pas lorsqu'un des participants profère des menaces à l'intention de Shimon Samuel, directeur du centre Simon Wiesenthal en Europe : « Nous savons qui vous êtes et où vous trouvez. Nous vous observons à Paris et connaissons tout de vous. »²⁹

Dialogue, paix et négociations, traquer les auteurs de haine et réécrire l'histoire

Cela faisait plusieurs mois que l'on observait de fortes tensions sur des forums fermés, où se partagent des informations et où l'on cherche éventuellement à élaborer des stratégies dans la perspective de Durban 2. Certains membres avaient les yeux uniquement rivés sur le lent processus qui ne donnait rien de tangible. D'autres observaient la rhétorique infernale qui se structurait au sein d'autres plateformes de l'ONU et tentaient de sonner l'alarme en établissant des liens entre les différents événements. Ces derniers furent discrédités, voir cen-

surés. Ils étaient considérés comme des empêcheurs de travailler, de dangereux hystériques, etc...

Les tensions montent d'un cran lorsqu'Israël décide le 19 octobre de se retirer³⁰ après avoir fait la lecture du nouveau document négocié lors du Comité préparatoire, qui illustre on ne peut plus clairement l'éclosion des graines semées déjà dans le document gouvernemental de Durban et l'évolution terminologique des sept dernières années³¹. Loin de soutenir le retrait d'Israël, l'American Jewish Committee fait montre d'indépendance en menant alors campagne pour que les pays européens ne se retirent pas du processus et pousse les organisations juives européennes à s'engager dans la même direction.³² Mais AJC ne s'arrête pas là. Elle loue tout particulièrement la France et le Président Sarkozy à qui elle décerne le 7 novembre 2008, le prix de l'organisation de « Lumière des Nations »³³.

De son côté, la LICRA « s'interroge sur l'opportunité de la présence des démocraties européennes » au regard des dernières résolutions adoptées sur la difamation des religions.³⁴

Le 12 décembre 2008, alors qu'à Genève est célébrée en grande pompe le 60^e anniversaire de la Déclaration universelle, le porte parole du Haut Commissaire Rupert Colville dans un communiqué de presse³⁵ dénonce l'article – publié simultanément dans le *Wall street journal* et au *The Australian* les 9 et 10 décembre – comme attentatoires à la Conférence de révision de Durban et condamne ceux, y compris le premier Ministre canadien, qui voient en Durban II « un festival de haine ». Tout comme la Haute commissaire Navanethem Pillay dans son allocution de septembre au Conseil des droits de l'homme, le communiqué ne nie pas les incidents antisémites de 2001. Mais il les minimise comme résultant uniquement des agissements de quelques uns en marge de la conférence. Le 16 décembre, la Haute commissaire réagit encore à un article publié dans *Haaretz*³⁶. Elle rappelle la place confère à l'antisémitisme et à la mémoire de l'holocauste dans le document gouvernemental de 2001. Alors qu'elle ne s'est jamais prononcée sur les déclarations orales et écrites incendiaires de certains Etats et ONG qui utilisent « la terminologie de haine »³⁷ à chaque session du CDH, pas plus qu'elle n'a condamné l'appel au boycott d'Israël prononcé par le Président de l'Assemblée Générale Miguel d'Escoto Brockman³⁸, elle s'en prend directement au Canada et à Israël et met en garde d'autres pays qui seraient tenté de se retirer de même. Elle utilise à mauvais escient l'image du boycott, mot à forte charge émotionnelle, que ni le Canada ni Israël n'ont jamais utilisé pour signifier leur retrait. Elle affirme que les pays qui ont choisi cette voie assument une lourde responsabilité dans le message qu'ils envoient à ceux qui souffrent du racisme et à ceux qui le perpétuent. Qui mieux qu'elle

connaît la puissance des mots et des symboles. D'ailleurs, elle ne répugne nullement à mettre en avant sa vie et son expérience de femme indienne ayant vécu l'apartheid en Afrique du Sud, juge du Tribunal pénal international sur le Rwanda, qui a entendu « l'inimaginable destruction de l'humanité ». Comme le souligne fort justement Anne Bayefsky³⁹ l'article dans *Haaretz* est à destination du futur Président des Etats-Unis, dont la position n'est toujours pas arrêtée. Pour ce faire, elle n'hésite pas à établir un parallèle entre le destin sud africain et l'élection du Président Obama.

notes

1. 20 au 24 avril 2009
2. ONG, gouvernements, structures officielles régionales ou internationales
3. Voir Malka Marcovich *ONU 2001-2007 : Durban ou l'éternel retour* in « Les temps modernes » juillet 2007
4. CRIF ou American Jewish Committee
5. Ainsi, il fait partie des chefs d'Etats qui font particulièrement la promotion de « l'Alliance des civilisations », cf. *Controverses* n° 9
6. En réalité, sur le terrain diplomatique, lors de négociations aux Nations Unies, on ne verra guère de différence avec la politique de la France d'avant le gouvernement Sarkozy.
7. Au début de l'année 2002, lors des premiers débats qui eurent lieu à la troisième commission de l'Assemblée Générale sur le racisme et les suites de Durban, « la Syrie, l'Iran, l'Egypte, le Pakistan avaient regretté que les deux documents finaux ne fassent pas explicitement mention du sort quotidien de la population palestinienne sous occupation israélienne, la forme la plus aiguë de racisme institutionnalisée selon le délégué iranien. » « Le représentant syrien » avait « souhaité (...) que la communauté internationale mette désormais en place des mécanismes permettant de traiter des questions qui n'avaient pu être résolues à Durban en raison des pressions exercées. » AG/SHC/569 01/02/2002
8. C'est d'ailleurs ce que déclare systématiquement le représentant du MRAP à Genève lors des points consacrés au racisme et/ou la préparation de la conférence de 2009. Il a d'ailleurs plusieurs reprises émis également des doutes sur la réalité des tenants et des aboutissants des événements du 11 septembre. (26 mars et 24 avril 2008) Voir « Lettre ouverte à Monsieur Mouloud Aounit » par Malka Marcovich sur <http://malkamarcovich.canalblog.com/archives/2008/03/29/8519291.html>
9. Intervention de Navanethem Pillay, Haute Commissaire, le 6 octobre 2008 en ouverture du Comité préparatoire et *Haaretz* 16 décembre "The anti-racism debate."
10. « Distortion plague the anti-racist conference » communiqué de presse de Rupert Colville, porte parole du Haut Commissaire

11. 61/149

12. Qui n'étaient rien moins que les formulations antisémites du textes et les outrances langagières à l'encontre de l'Etat d'Israël

13. Bayefsky Anne, « Stay away from Durban II » Forbes, 24 décembre 2008

14. A/CONF.189/12

15. Pour lesquelles cette fois l'UE votera contre Res 3/2 3/3

16. Au retour de Durban, il fut en revanche plus que difficile de témoigner du putch des ONG européennes et de la mise à silence des femmes, tous deux événements qui eurent de graves conséquences futures. Voir « Durban et après », colloque organisé par le MAPP et la CLEF le 7 décembre 2001, dont les actes sont consultables sur

<http://malkamarcovich.canalblog.com/archives/2008/02/03/7810125.html>

17. Véritable poule aux œufs d'or, le mot Durban va permettre de débloquer des fonds auprès de différents financeurs, fondations ou autre.

18. En dehors du Canada en particulier qui aura toujours et en tout occasion au Conseil des droits de l'homme une attitude d'un grand courage (voir « Les Nations désUnies »)

19. Voir notamment le discours du Président Sarkozy lors du dîner du Crif en 15 février 2008

20. C'est ainsi qu'ils sont à longueur de médias définis, comme si ce titre leur suffisait. Otages sans noms, libérés et instrumentalisés à l'extrême.

21. Sans compter la trentaine de résolutions adoptées par l'AG ou le CDH qui participent à la stigmatisation d'Israël, pour lesquels la France s'illustre pour avoir majoritairement voté oui, contre quelques absentions, et son silence lors d'interventions appelant au boycott (Président de l'AG 24 novembre 2008) et des formulations telles que génocides, épuration ethnique, apartheid etc... dans de nombreuses réunions. La France a également voté en faveur de la désignation du rapporteur spécial sur les territoires palestiniens occupés, Richard Falk, qui met en doute le 11 septembre et compare les pratiques israéliennes aux pratiques nazies.

22. Un fonctionnaire zélé du haut commissariat expliquait dans une conversation privée qu'étant donné la présence de caméra durant les débats, il était important de se comporter avec dignité et parvenir au consensus. Aussi au moindre risque de dérapage, la discussion devait renvoyée dans des négociations closes, sans témoin.

23. Citons cependant UNWatch qui suit l'intégralité des travaux autour de Durban et l'ONU à Genève tout particulièrement, ainsi que la juriste Anne Bayefsky qui dirige un centre d'observation sur l'ensemble des travaux de l'ONU soutenu par le Hudson Institute.

24. Nous n'aborderons pas ici les problèmes posés par la manière dont le terme antisémitisme est intégré au texte. Voir à ce propos « ONU : Durban 2001-2007, Durban ou l'éternel retour » *opus cité*. A noter que le comité ad hoc pour les normes complémentaires, a repris la position de l'OCI depuis 2001 qui considère que l'antisémitisme concerne avant tout les Arabes, et par extension, tous les musulmans.

25. MAPP, Mouvement pour l'abolition de la prostitution et de la pornographie et de toutes formes de violences sexuelles et discriminations sexistes.

26. Human Rights Watch va faire plusieurs communiqués mettant en garde contre les dérives de 2001. Voir l'ensemble des rapports sur <http://www.icare.to/livereport> et http://malkamarcovich.canalblog.com/archives/durban_2
27. Association fondée et basée en Libye pour mettre en œuvre Sionisme = racisme après 1975.
28. Organisation qui en 2001 avait fait supprimer la phrase qui demandait que « les religions ne soient plus jamais instrumentalisées pour nier ni pour diminuer les droits humains des femmes »
29. A la suite de cet incident, le Centre Simon Weisenthal adressait un courrier le 17 octobre au Haut Commissaire qui ne donna jamais de réponse.
30. Israël n'avait participé à aucune des négociations pour Durban 2 mais avait dit qu'une décision finale serait prise dès la parution du texte préparatoire précédant la conférence.
31. En dehors de la focalisation sur Israël, une large part est conférée à l'islamophobie et à la limitation de la liberté d'expression.
32. Toutes n'accepteront pas l'entrisme de l'AJC en Europe, notamment certaines organisations juives allemandes.
33. Light Unto the Nations Award
34. Communiqué du 25 novembre 2008
35. Distortion plague the anti-racism conference
36. « The anti-racism debate »
37. Épuration ethnique, génocide, crime contre l'humanité etc...
38. 24 novembre 2008.